



CA Val d'Europe Agglomération (Siren : 247700339)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté d'agglomération (CA)
Commune siège	Chessy
Arrondissement	Torcy
Département	Seine-et-Marne
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	08/07/1987
Date d'effet	08/07/1987

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Accord local
Nom du président	M. Jean-Paul BALCOU

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Château de Chessy - BP 40
Numéro et libellé dans la voie	Rue du Château
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	77700 CHESSY
Téléphone	01 60 43 80 80
Fax	01 60 43 66 43
Courriel	san@valeurope-san.fr
Site internet	www.valeurope-san.fr

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	50 523
-----------------------------	--------

Densité moyenne	728,63
-----------------	--------

Périmètre

Nombre total de communes membres : 10

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
77	Bailly-Romainvilliers (217700186)	7 582
77	Chessy (217701119)	5 683
77	Coupvray (217701325)	2 892
77	Esbly (217701713)	6 264
77	Magny-le-Hongre (217702687)	8 787
77	Montry (217703156)	3 661
77	Saint-Germain-sur-Morin (217704139)	3 713
77	Serris (217704493)	9 127
77	Villeneuve-le-Comte (217705086)	1 886
77	Villeneuve-Saint-Denis (217705102)	928

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 47

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Création, aménagement, entretien et gestion des réseaux de chaleur ou de froid urbains <i>Transport et distribution de chauffage urbain, et gestion des services liés à ces équipements.</i>
- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie (MDE)
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution)
- Assainissement collectif
- Assainissement non collectif
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Lutte contre les nuisances sonores
- Lutte contre la pollution de l'air
- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines
- Autres actions environnementales <i>Animation, étude, et concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques : mise en œuvre du SAGE des deux Morin. Entretien et gestion des parcs et espaces verts énumérés à l'inventaire des équipements d'intérêt commun : Parc du Lochy à Magny-le-Hongre, Parc du Bicheret à Chessy, Parc urbain à Serris, Parc urbain à Bailly-Romainvilliers.</i>
Sanitaires et social
- Action sociale

Politique de la ville / Prévention de la délinquance

- Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion

Coordination et mise en œuvre des dispositifs locaux de prévention de la délinquance ; programmes d'actions

Développement et aménagement économique

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale,

Élaboration d'un plan local d'aménagement et de développement économique et soutien aux entreprises commerciales communautaires au regard de la réglementation applicable à la CDAC Actions d'études et d'observations des dynamiques économiques et commerciales sur le territoire communautaire Actions de marketing territorial et de prospective à des fins de développement de l'offre commerciale (délibération n°18 11 16 du 20/12/2018),

Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs

- Programme de soutien et d'aides aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche et aux programmes de recherche

Le soutien des politiques en matière d'emploi, d'enseignement, de formation et au développement du pôle universitaire.

- Activités culturelles ou socioculturelles

Le soutien des politiques en matière culturelle / L'organisation ou le soutien d'événements contribuant au rayonnement et à la notoriété du Val d'Europe.

- Activités sportives

Le soutien des politiques en matière sportive.

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- Schéma de secteur

- Plans locaux d'urbanisme

Plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale.

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

Statuts d'OIN exorbitant du droit commun Pas d'opérations d'intérêt communautaire hors OIN

- Constitution de réserves foncières

Réserves foncières pour la mise en œuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat.

- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports

Organisation de la mobilité au sens du titre III du livre II de la première partie du code des transports, sous réserve de l'article L.3421-2 du même code.

- Transport scolaire

- Organisation des transports non urbains

- Prise en considération d'un programme d'aménagement d'ensemble et détermination des secteurs d'aménagement au sens du code de l'urbanisme

En matière d'investissement, pour les équipements rendus nécessaires par les urbanisations nouvelles sous forme de zones d'aménagement concerté ou de lotissements de plus de 30 logements, quelle que soit la localisation de ces équipements

- Plans de déplacement urbains

- Délivrance des autorisations d'occupation du sol (Permis de construire...)

La délivrance des autorisations d'occupation des sols sous réserve des conditions prévues à l'article L 422-3 du Code de l'Urbanisme.

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

- Parcs de stationnement

Création ou aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire.

Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme
Logement et habitat
- Programme local de l'habitat
- Politique du logement non social
- Politique du logement social
<i>Mise en place d'un observatoire de l'habitat et production de la lettre de l'observatoire habitat-habitant Financement et pilotage d'études diverses d'intérêt communautaire permettant une meilleure connaissance du parc du logement Subvention annuelle ADIL Étude pour la mise en œuvre de 10 à 15 logements inclusifs adaptés au handicap Étude sur la problématique de sédentarisation des Gens du Voyage Convention de territoire avec Action Logement pour le logement des salariés Interventions spécifiques sur le bâti existant en mutation nécessitant une maîtrise publique (problème de vente à la découpe...)</i>
- Action et aide financière en faveur du logement social
<i>Garantie d'emprunt des opération de Logement locatif social (délibération du 15122016) Garantie d'emprunt des opérations en prêt social location accession (délibération du 11102018) Subvention pour l'accompagnement de la production de logements locatifs sociaux en opération d'acquisition amélioration dans les bourgs anciens (action PLH DU 09032017) Soutien financier à la réalisation de logements aidés à caractère social dans les communes hors PLH</i>
- Action en faveur du logement des personnes défavorisées
<i>Action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées.</i>
- Amélioration du parc immobilier bâti
<i>amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire Développement de partenariats permettant notamment de développer et adapter l'offre de logements sur le secteur ou l'amélioration de l'habitat</i>
- Droit de préemption urbain (DPU) pour la mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat
- Actions de réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre
Infrastructures
- Pistes cyclables
Autres
- NTIC (Internet, câble...)
<i>La conception, la construction, l'exploitation et la commercialisation d'infrastructures, de réseaux et de services locaux de communication électroniques et activités connexes ; la propriété et la gestion des infrastructures de réseaux de communication électroniques, fourreaux et génie civil existant et de ceux établis dans le cadre d'opérations d'aménagement futures.</i>
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
<i>Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil et des terrains familiaux locatifs définis aux 1° à 3° du II de l'article 1er de la loi n°2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage.</i>
- Création et gestion des maisons de services au public
<i>Création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de service au public y afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.</i>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
77	SMF traitement des ordures ménagères du Nord Seine et Marne (257704916)	SM fermé	320 474
77	SIVU assainissement de Couilly Pont aux Dames et Saint Germain sur Morin (200092609)	SM fermé	5 897
91	SM pour l'assainissement et la gestion des eaux du bassin versant de l'Yerres (SYAGE) (259100857)	SM fermé	634 195

77	SI d'assainissement de Marne-la-vallée (SIAM) (257704106)	SM fermé	228 760
77	Seine-et-Marne Numérique (200036481)	SM ouvert	1 058 557
77	SMF d'aménagement et de gestion des eaux des Deux Morin (200078038)	SM fermé	76 040
77	SMAEP de la Brie Boisée (200087831)	SM fermé	5 048
77	SMF transports des secteurs III et IV de Marne La vallée et leur périphérie (257705103)	SM fermé	158 744

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2020 - millésimée 2017)